

Schéma simplifié des principales modalités d'attribution des subventions pour l'amélioration et la valorisation du bâti ancien

(Règlement complet disponible à la Boutique du Patrimoine et de l'Habitat
et téléchargeable sur le site internet de la Ville de Bayonne)



Contacteur un conseiller du patrimoine : visite, prescriptions travaux, autorisations d'urbanisme...



Déposer et obtenir une autorisation d'urbanisme



Déposer une demande de subvention à la Ville (Boutique/Direction de l'Urbanisme)

- Dossier composé du formulaire de demande Autorisation + devis + PV AG le cas échéant
- Remise par la Ville d'un récépissé de dépôt actant des délais à respecter



Dossier soumis en Conseil municipal
et notification de l'octroi dans les 6 mois (absence de réponse = refus)

Phase 1
Demande de
subvention



Démarrage (*possible avant Conseil municipal*) **et finalisation des travaux dans l'année**

suivant la date figurant sur le récépissé de dépôt de la demande remis par la Ville

- Autorisation d'occupation de la voirie à solliciter auprès de la Direction des Espaces Publics/Police Municipale

Phase 2
Travaux



Demander le versement de la subvention dans l'année suivant la date figurant sur le récépissé Formulaire de demande Autorisation, devis, PV AG

- Dépôt de la DAACT
- Envoi des factures acquittées, datées, tamponnées



Visite de conformité par la Ville et l'ABF, analyse des factures, dans les 5 mois suivant la DAACT

Phase 3
Demande de
paiement



Versement de la subvention, à compter de la délivrance du certificat de conformité

Une prolongation des délais pour la réalisation des travaux complexes pourra être validée par la Ville, sur demande du bénéficiaire. Renseignements auprès des conseillers du patrimoine

Où s'adresser :

Ville de Bayonne
Direction de l'Urbanisme
Boutique du Patrimoine et de l'Habitat
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00
05 59 46 63 64
hobetu@bayonne.fr



Formulaire de demande de subvention pour l'amélioration du bâti ancien

➤ **Vous êtes :**

- Un particulier
 Syndic (dûment autorisé par la copropriété)
 SCI
 Etablissement Public
 Commerçant

Autre :

➤ **Travaux envisagés**

- Valorisation du patrimoine
 Confort thermique
 Sécurité incendie
 Habitabilité
 Locaux commerciaux

➤ **Localisation**

- Quartiers du Petit ou du Grand Bayonne
 Secteur patrimonial de Saint Esprit

- **Votre nom :** _____
- **Adresse :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse Mail :** _____
- **Adresse des travaux :** _____
- **Désignation des travaux :** _____
- **Montant total des travaux :** _____
- **Date prévisionnelle de démarrage des travaux :** _____
- **Numéro de l'autorisation d'urbanisme :** _____

A joindre à ce formulaire

- Copie de l'arrêté de l'autorisation d'urbanisme
 Devis détaillés
 Statut des actionnaires pour les personnes morales
 RIB
 Engagement des bénéficiaires au respect de l'obligation de publicité

Pour les copropriétés

- PV d'assemblée générale autorisant les travaux

Pour les personnes morales

- Statut et désignation des actionnaires (extrait Kbis)

Je déclare :

- ne pas avoir commencé les travaux à la date du dépôt du dossier :
- avoir pris connaissance de la procédure à suivre et du règlement communal en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022
- que le ou les logement(s) dont je suis propriétaire et concernés par la présente demande n'ont pas fait l'objet d'une autorisation de changement d'usage pour des locations de courtes durées
- reconnaître qu'aucune autorisation de changement d'usage ne pourra être délivrée à ce titre pendant une durée de 6 ans à compter de la notification de la subvention.

Signature

Fait à Bayonne, le

